DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 07 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Dominique JOUANNE, Maire.

Présents :
M. Dominique JOUANNE, Mme Marie LAIGNEL, Monsieur Abdelkrim MAY, M. Alain BORNE, Madame Josette DESVIGNES, M. Abdulkasim DEMIREL, M. Bernard LAMY, Mme Colette BOURGEOIS, Mme Véronique PAUCHARD, Mme Marie-Christine HAYNAU, M. Jean-Marc GIRBES, M. Régis GAGNARD, Mme Sophie GRELL, M. Tarik SAHIN, Mme Sude OZDEMIR, Madame Jocelyne BERESINA, M. Fabien GIRARD, Madame Nadège CANTIER, Mme Stéphanie CARREZ, Monsieur Mickaël CHEVALIER

Pouvoirs :
Mme Flavie CHEVROT donne pouvoir à Mme Sophie GRELL, Mme Corinne MINETTE donne pouvoir à M. Alain BORNE, M. Patrice GAUDRY donne pouvoir à Mme Colette BOURGEOIS

Mme Marie LAIGNEL est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 23

## Affaires Générales

## D2026_20 DESIGNATION DES REPRESENTANTS ELUS AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL (C.S.T.)

Monsieur Le Maire rappelle que par délibération N°D/2022-039 et N°D/2022-040 en date du 16 mai 2022, il a été décidé respectivement la création du Comité Social Territorial (CST). Obligatoire dans les collectivités à partir de 50 agents, il comprend un nombre égal de représentants du personnel et de représentants de la collectivité. Il rappelle que le Comité Social Territorial est l'organe consultatif où s'exerce le droit à la participation des agents territoriaux pour la détermination collective des conditions de travail.

Le nombre de représentants du collège des élus a été fixé à 3 membres titulaires et 3 membres suppléants. Le Maire y siège de droit en qualité de Président.

Le groupe majoritaire et le groupe minoritaire ont présenté une liste de candidats unique à Monsieur le maire la semaine précédant le Conseil Municipal. Monsieur le Maire présente donc cette liste de 3 candidats titulaires et 3 candidats suppléants :

CANDIDATS – Comité Social Territorial

Président : JOUANNE Dominique

Titulaires :
Mme LAIGNEL Marie (liste majoritaire)
M. GIRBES Jean-Marc (liste majoritaire)
Mme CANTIER Nadège (liste minoritaire)

Suppléants :
Mme GRELL Sophie (liste majoritaire)
Mme DESVIGNES Josette (liste majoritaire)
M CHEVALIER Mickaël (liste minoritaire)

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
**Vu** le Code Général de la Fonction Publique
**Vu** le décret N°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux Comités Sociaux Territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
**Vu** les délibérations N°D/2022-039 et N°D/2022-040 en date du 16 mai 2022,
**Considérant** qu'outre le maire, son président, il convient de désigner 3 membres titulaires et 3 membres suppléants pour siéger au sein du collège élus du C.S.T. ;
**Considérant** qu'en l'application de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, pour une commune de moins de 3 500 habitants, si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant ;
**Considérant** la liste de candidats unique présenté à Monsieur le maire la semaine précédant le Conseil Municipal ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **DE DESIGNER** les membres élus du Conseil Municipal qui siégeront au Comité Social Territorial selon la liste ci-dessous :

Président : JOUANNE Dominique

Titulaires :
Mme LAIGNEL Marie
M. GIRBES Jean-Marc
Mme CANTIER Nadège

Suppléants :
Mme GRELL Sophie
Mme DESVIGNES Josette
M CHEVALIER Mickaël

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (23 voix Pour).

Le Maire,
Dominique JOUANNE

MAIRIE DE TORCY 71210

Marie LAIGNEL,
Secrétaire de séance

MAIRIE DE TORCY 71210

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le ...16 AVR. 2026.....
et publié, affiché ou
notifié le .....16 AVR. 2026.....
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210